

Bilan annuel 2002-2003



Lors de la lecture de ce bilan vous pourrez prendre connaissance des activités réalisées durant la dernière année, ainsi que celle en développement pour 2003-2004. Ce bilan se veut un tour d'horizon sur les accomplissements effectués par les intervenants oeuvrant à l'Unité.

Table des matières

Cette année au Centre L'Unité	1
Présentation de l'organisme	2
Bailleurs de fonds	2
Présentation des projets	3
Mot de la présidente	4
Mot du directeur	4
Bilan des activités	5
Bilan 13-17	9
Bilan financier	10
États des revenus et des dépenses	11
Perspectives de développement	12

Coordonnées

**Centre d'initiatives pour le
développement communautaire
L'Unité**

1055, Sainte-Croix
Saint-Laurent (Québec)
H4L 3Z2
Téléphone : (514) 744-1239
Télécopieur : (514) 748-6323
Courriel : info@centre-unite.com

Cette année au centre L'Unité

Pénalisé par notre dynamisme et notre développement trop rapide, notre organisme, qui œuvre auprès de la jeunesse depuis septembre 1996, est toujours en attente de financement en appui à notre mission globale. Notre désir de vouloir aider les jeunes et de vouloir prévenir les différentes problématiques auxquelles notre société est confrontée n'est pas entendu. Avec une équipe de plus de 20 employés, il est inconcevable d'être oublié.

Malgré tout, nous demeurons actifs à Saint-Laurent, Lachine, Cartierville et Verdun.

De plus la CSDM nous a approché pour le développement d'un projet de cirque dans le quartier Saint-Michel, ce qui fait preuve de la qualité de nos services. Cette année l'Unité risque d'être obligé de fermer ses portes faute de financement de base et de récurrence.

Présentation de l'organisme

Notre mission est d'intervenir dans les écoles, espaces publics et autres lieux de rassemblement auprès des enfants et des jeunes issus de différentes communautés culturelles, ainsi que de leurs parents, dans le but de leur permettre de tisser des liens de solidarité et d'avoir une participation sociale plus active.

Nous intervenons auprès des jeunes âgés entre 6 et 12 ans. Par le biais de divers programmes qui s'effectuent autant au niveau des écoles que dans les lieux de rassemblement des jeunes, nous offrons une intervention basée sur l'écoute, l'accompagnement et la référence.

Nos principaux bailleurs de fonds



Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys

METRO

Marché
Jean-Marc Gravel et fils Inc.



Ville de Montréal
Arrondissement Saint-Laurent

Québec 

- Ministère de la Sécurité Publique
- Jacques Dupuis, Député de Saint-Laurent
- Yvan Bordeleau, Député de l'Acadie
- Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux
- Les écoles

Présentation des projets

Cour d'école et para-pluie

Ceci est le premier programme jeunesse de l'Unité qui fut offert aux écoles Enfant-Soleil et Louisbourg de Bordeaux-Cartierville pour lequel 4 intervenants sont présents dans la cour d'école après les heures de classe, laissant du matériel de jeu à la disposition des enfants. Le but de ce programme est de permettre aux jeunes de gérer leur temps libre.

L'Unicirque

Troupe de cirque à l'école Louisbourg qui en est à sa quatrième année d'existence et qui regroupe chaque année une vingtaine d'enfants. Cette année, l'Unicirque est aussi présent à l'école Ste-Odile de Bordeaux-Cartierville en collaboration avec les Loisirs Ste-Odile.

Le programme « Vers le pacifique »

Le programme « Vers le pacifique » du Centre International de Résolution de Conflits et de Médiation a pour but de prévenir la violence par la promotion de conduites pacifiques. Il est implanté par notre équipe d'intervenants dans trois écoles cette année : Louisbourg, Enfant-Soleil et Laurentide-Hébert.

La Maison des Jeunes 6-12

Un des nouveaux projets de l'Unité apparu cette année pour créer une continuité dans la prévention-intervention auprès des jeunes de 6 à 18 ans est la Maison des Jeunes 6-12 qui travaillera de pair avec la future maison des Jeunes 12-17. L'école Enfant-Soleil se transforme le soir à partir de 6 h 30 en Maison des Jeunes où nous utilisons certains locaux pour la présentation d'activités en grande partie demandées par les jeunes.

Trotte Planète

Le projet Trotte Planète est un projet de prévention active de travailleurs de rue auprès de jeunes de 6 à 12 ans. L'objectif est de prévenir l'émergence de problématiques psychosociales chez les jeunes et de les accompagner dans le développement de leur autonomie.

Mot de la présidente

Bonjour à tous et à toutes !

Je suis heureuse de clore une autre année avec l'Unité et de vous présenter le bilan annuel. C'est avec joie que je constate que l'équipe de l'Unité va encore plus loin. Nous ne sommes plus à l'étape où les intervenants doivent jouer du coude et faire la promotion de notre travail auprès des écoles. Nous sommes reconnus par l'excellence de notre travail et l'apport que nous apportons dans la communauté. Je parle ici de « nous » puisque je m'inclus tout comme le Conseil d'administration au sein d'une équipe avec laquelle je suis très fière de travailler. Évidemment le Conseil ne va pas dans la rue, mais s'implique pour appuyer tous les projets qui sont présentés. C'est avec orgueil que je m'associe à l'Unité lorsque viens à mes oreilles la qualité du travail des intervenants et de l'impact qu'ils ont auprès des jeunes.

Les subventions accordées nous permettent aujourd'hui d'accomplir des projets qui nous étaient impossible autrefois de faire. Cela ne veut pas dire que nous devons nous asseoir et en profiter, non au contraire ! L'accomplissement de l'Unité n'est qu'une base à tout ce qui va venir et pour suivre la jeunesse, l'Unité doit continuer à être soutenue de tous les côtés.

Grâce à l'esprit inventif et innovateur de l'équipe l'Unité continue à se démarquer et je tiens à féliciter personnellement l'équipe pour son merveilleux travail et les encourage fortement à continuer de donner, corps, esprit, sourire et coopération tant appréciés par les jeunes. Je tiens également à remercier tous les membres du CA pour l'implication bénévole et souhaite voir cette année de nouveaux membres se joindre à l'équipe.

Laura D'Urbano
Présidente du Conseil d'Administration du Centre l'Unité

Mot du directeur

Une belle année se termine, la première année complète avec notre nouvelle grande équipe. Le développement de la dernière année et demie nous a amené à effectuer plusieurs changements au sein de l'organisation de notre travail et du fonctionnement de l'organisme.

Baucoup de travail reste à faire durant le prochain été. Des consultations seront effectuées auprès de nos intervenants afin de nous permettre de corriger et d'améliorer les communications et les outils utilisés à l'interne.

Bien qu'il soit difficile pour nos intervenants de faire reconnaître les bienfaits de leur action positive chez les jeunes dans des secteurs où est présente notre organisation, nous pouvons compter majoritairement sur des appuis solides des différents milieux. Le début de l'année a été marqué par un mouvement de personnel plus révéle dans certains milieux. Mais, malgré ces changements, notre équipe a toujours su faire preuve de professionnalisme et peut maintenant compter sur une plus grande stabilité.

J'aimerais féliciter toute l'équipe pour son excellent travail et aussi les membres du Conseil d'Administration pour leurs généreuses contributions. Merci également à tous nos partenaires et nos bailleurs de fonds, qui nous permettent à chaque année de nous dépasser. MERCI à vous tous.

Bonne lecture.

Vincent Bilodeau
Directeur général du Centre l'Unité

Bilan des activités

Cour d'école et « para-pluie » : écoles Louisbourg et Enfant-Soleil

Encore une fois cette année, les activités proposées par l'Unité ont permis que les objectifs fixés soient atteints dans une très large mesure. La clientèle visée a été rejointe et on a même observé cette année une croissance de la participation. Les problématiques touchées par les intervenants demeurent variées mais plusieurs des interventions (tant de groupe qu'individuelles) étaient liées à des comportements inadéquats des jeunes. À cet effet, il faut noter que du point de vue des comportements violents et racistes, les valeurs des enfants ne semblent pas se concrétiser dans des attitudes et des comportements conformes. Des efforts devront être faits afin que les jeunes intègrent mieux dans leurs attitudes et comportements les valeurs de non-violence et d'ouverture prônées par l'Unité et auxquelles les jeunes semblent adhérer. Finalement, les entrevues menées auprès des professionnels du milieu scolaire laissent croire que l'action de l'Unité s'intègre très bien dans le cadre du projet académique.

Les activités offertes aux jeunes dans les deux cours d'école sont sensiblement les mêmes. Pour ce qui concerne les activités sportives, les enfants jouent au ballon-poire, basket-ball, ballon-chasseur, hockey, football, ballon-chinois, ballon élimination, soccer, danse et aki. On observe également cette année que certains jeunes ont profité de la présence des animateurs de temps libre pour faire leurs devoirs.

Cette année, des efforts importants ont été déployés afin de mieux documenter les interventions individuelles et de groupe que les animateurs ont eu à faire. Les bilans ont été adaptés afin de pouvoir documenter les interventions. Il faut toutefois rappeler que le contexte des activités et le niveau d'implication des intervenants dans ces activités font en sorte qu'il est difficile pour ces derniers de tenir un registre précis de toutes les interventions qu'ils réalisent au cours d'une activité. Malgré ces contraintes, les bilans fournis par les intervenants sont beaucoup plus instructifs à l'égard des interventions individuelles et de groupe.

L'analyse des bilans permet de dégager les principaux motifs d'intervention. Les interventions individuelles concernent plus spécifiquement les conflits (bataille ou « tiraillage ») entre deux jeunes, le « trichage » lié aux devoirs, des comportements inadéquats (langage, attitude violente), etc. Dans la plupart des cas, les interventions individuelles s'inscrivent dans une démarche de résolution de conflit qui est entreprise par les animateurs. Le jeune ou les jeunes concernés sont amenés à l'écart de l'activité. Une discussion a lieu afin d'éclaircir le problème et un temps de réflexion est souvent imposé. Les interventions de groupe quant à elles concernent le partage et l'esprit d'équipe lors des activités sportives, l'intégration des plus jeunes, des filles ou de certains groupes ethniques aux activités, la violence (verbale ou physique) dans les activités, etc.

Finalement, il faut noter qu'à chaque année, les intervenants de l'Unité doivent renégocier avec le personnel des écoles afin de pouvoir offrir les activités Parapluie – les jours de pluie. Des contraintes d'accès aux locaux, aux matériels de l'école, de changement de direction scolaire et de niveau d'implication de ces directions posent toutefois des problèmes. Malgré ces embûches, certaines activités parapluies ont pu être mises en forme au cours de l'année. Seule l'école Enfant-Soleil a pu offrir ces activités.

L'Unicirque

La troupe de cirque de l'école Louisbourg et celle de l'école Ste-Odile ont présenté leurs spectacles de fin d'année en juin 2002. En tout, 26 jeunes ont cheminé pendant toute l'année scolaire pour apprendre les arts du cirque. Les arts du cirque regroupent plusieurs disciplines telles que l'art clownesque, l'acrobatie, la jonglerie, le théâtre, etc. De plus, le cirque demeure une activité marginale où plusieurs jeunes se retrouvent, se reconnaissent. Le cirque permet également aux jeunes de travailler en équipe dans un esprit d'entraide. Finalement, les arts du cirque permettent aux jeunes de concrétiser rapidement les notions éducatives apprises en atelier.

Les techniques de cirque serviront d'outils pour entrer en contact avec les jeunes et les amener à développer leur estime d'eux-mêmes ainsi qu'une certaine discipline personnelle. La durée de l'atelier est de deux heures à raison d'une fois par semaine. Le tout se déroule à travers les heures du programme " Cour d'école ". Cette activité de plus en plus populaire pourrait bien faire des petits l'an prochain.

Bilan des activités (suite)

Trotte Planète : Travail de rue 6-12 ans à Saint-Laurent, Lachine et Verdun

D'une manière générale, le premier objectif de Trotte Planète est de rejoindre les enfants non rejoints par des organismes du milieu et qui se retrouvent dehors après les heures de classe et en soirée. Deuxièmement, le projet de l'Unité vise à prévenir l'émergence des problèmes psychosociaux chez les enfants (décrochage scolaire, la criminalité, la toxicomanie, la violence, ...)

La principale stratégie d'intervention retenue par l'organisme est le travail de rue. De manière concordante à la philosophie d'intervention développée dans le cadre du travail de rue auprès de clientèles marginalisées d'adolescents ou d'adultes, le travail de rue auprès des enfants de 6 à 12 ans s'articule autour de l'acceptation et du respect. Le travailleur de rue tente de devenir une personne ressource pour l'enfant en s'intégrant à son quotidien. Toujours dans l'optique de maintenir une relation de confiance avec l'enfant, il inscrit également son intervention à l'interface des autres personnes significatives qui naviguent dans la vie de l'enfant.

Les travailleurs de rue rejoignent les enfants dans des environnements variés. On observe toutefois que la majorité des contacts sont établis dans la rue, parcs ou ruelles. Pour paraphraser un des bilans mensuels, nous pourrions écrire que « les rues sont passées du stade lieu de passage à lieu de rencontre privilégiée ». Elles semblent, en effet, offrir un espace avantageux pour rencontrer les jeunes et y établir des relations significatives. Dans cette perspective, on peut conclure que les travailleurs de rue atteignent l'objectif de rejoindre les jeunes à l'extérieur des activités structurées (loisirs, organismes communautaires, écoles, ...). Ils rejoignent, en effet, les jeunes dans les espaces où, du point de vue des facteurs de risque, leurs interventions peuvent être adéquates. C'est en effet dans ce type de contexte – flânerie dans les rues – que plusieurs des problématiques (vagabondage, vandalisme, phénomène de gang, ...) peuvent prendre forme.

Dans chacun des secteurs, les endroits où les travailleurs de rue interviennent sont relativement bien délimités. En fonction de l'heure du jour, de la journée et de la température, ils se rendent à des endroits spécifiques. À titre d'exemple, un travailleur de rue peut visiter de manière systématique un secteur de HLM, quelques secteurs spécifiques du quartier, quelques parcs, quelques cours d'école, ... Cette pratique de « ratissage » du territoire permet au travailleur de rue de rejoindre les jeunes de différents secteurs et d'établir des collaborations avec un plus grand nombre d'intervenants du milieu.

Il est également important de noter que le milieu d'intervention peut varier de manière significative tout au long de l'année. Par exemple, on observe à la lecture des bilans que les travailleurs de rue ont été forcés avec la fin des classes, de redéfinir leurs lieux d'intervention. Ce changement de lieux implique que le travailleur de rue se réinscrive dans une période d'observation de nouveaux secteurs afin d'établir le contact avec de nouveaux jeunes ou maintienne celui établi avec les jeunes qu'il côtoie depuis un certain temps. On comprend ainsi que le travailleur de rue n'œuvre pas dans un espace défini et clos. Son action s'inscrit à l'intérieur des espaces territoriaux variables parcourus par la clientèle visée, c'est à dire les enfants.

Les caractéristiques des jeunes rencontrés dans le cadre des 12 mois de l'intervention ne peuvent faire l'objet d'une prise de données très constantes. Des problèmes méthodologiques et d'autres liés à la philosophie d'intervention expliquent ce problème. Les problèmes méthodologiques s'expliquent de deux façons. Premièrement, il n'est pas nécessairement simple pour les travailleurs de rue de bien calculer le nombre d'enfants auprès desquels ils interviennent dans une même journée. Les interventions peuvent souvent se faire auprès de groupe qu'il est difficile d'estimer. La deuxième difficulté est liée au fait que l'outil statistique utilisé pour documenter cet aspect posait des difficultés pour lesquelles des solutions ont maintenant été apportées. Nous souhaitons pouvoir fournir davantage de données à cet effet dans les prochains mois.

La philosophie d'intervention tient au fait que les intervenants ne colligent pas de « dossier » spécifique pour chacun des enfants auprès desquels ils interviennent. Le caractère confidentiel de la relation, son absence d'ancrage institutionnel et l'approche non-interventionniste privilégiée rend la tenue de ce type de registre inopportun.

Nous avons pu documenter certaines caractéristiques des jeunes. En fonction des secteurs, la proportion de jeunes de communautés ethniques minoritaires peut varier de manière considérable. Dans le secteur de Saint-Laurent par exemple, cette proportion est fort élevée.

Bilan des activités (suite)

Les bilans mensuels sont toutefois riches d'information à l'égard du type de clientèle rejointe par les travailleurs de rue.

Plusieurs des enfants, pour lesquels les travailleurs de rue ont documenté des interventions, sont confrontés à des difficultés familiales et sociales importantes. On y retrouve, entre autre, beaucoup de familles vivant dans une situation précaire du point de vue économique. Des situations difficiles du point de vue de l'immigration font en sorte que certains enfants sont privés de la présence de proches (les parents dans certains cas.) Des enfants vivent dans des familles où les parents sont confrontés à des problèmes de toxicomanie ou à la criminalité organisée. Des cas de violence, de négligence ou de mauvais traitement envers les enfants sont également documentés.

L'ensemble de ces caractéristiques, qu'il serait trop long de présenter en entier, montre bien encore une fois que les travailleurs de rue rejoignent la clientèle visée par le programme. Le contexte social ou familial difficile dans lequel ces enfants vivent est un facteur de risque important pour le décrochage scolaire et les autres problèmes auxquels les enfants pourront être confrontés dans leur adolescence. L'intervention préventive auprès de ces enfants, et principalement l'établissement d'un lien privilégié avec un adulte significatif, peut théoriquement jouer un rôle dans le développement futur de ces enfants.

Maison des Jeunes 9-12 ans de Saint-Laurent

La Maison des Jeunes 9-12 ans est située dans certains locaux de l'école Enfant-Soleil au 1615 Tassé à Saint-Laurent. Ouverte en semaine, surtout en soirée, elle accueille les jeunes de 9 à 12 ans, préalablement inscrits, afin d'y présenter ses différentes activités.

La soirée d'inauguration de la Maison des Jeunes 9-12 ans a eu lieu le 11 octobre 2001. Depuis, les intervenantes offrent des activités 12 mois par année à raison de 4 plages horaires par semaine pendant la période scolaire et 5 jours par semaine pendant la période estivale.

Le fonctionnement de la maison de jeunes

Points forts :

- Volontaire et libre : les jeunes viennent et partent quand ils le désirent.
- Démocratique : place des jeunes au niveau des décisions et des opinions.
- Plusieurs de nos jeunes manquent d'encadrement et d'activités le soir. Par conséquent, nos horaires de soir répondent à un réel besoin.
- Responsabilisation des jeunes.

Activités et sorties

Points forts :

- En un an, 234 activités de différentes natures ont été organisées avec les enfants.
- Ces activités sont de nature : sportives, éducatives, artistiques, de loisirs, de sensibilisation, de socialisation, de connaissance de soi et des autres, de découverte.
- À travers ces activités, différentes valeurs sont véhiculées : partage, respect de soi et des autres, tolérance, persévérance, courage, loyauté.
- Ces activités ont permis aux jeunes de sortir de ville Saint-Laurent, de découvrir de nouvelles réalités et occupent les temps libres des jeunes.
- Implication et responsabilisation des jeunes dans le projet. Implication dans le choix des activités, des sorties et apprentissage de nouveaux rôles (animateur du jour).
- Crée un sentiment d'appartenance, rassemble plusieurs jeunes qui ne se rencontreraient pas dans d'autres contextes.
- Donne la possibilité aux jeunes de rencontrer d'autres modèles que la famille et les professeurs par l'apprentissage de nouvelles activités et par la venue d'invités spéciaux.
- Défolement des énergies, apprentissage de nouveaux sports et diversité des activités.
- Valorisation des cultures d'origine par l'entremise d'activités interculturelles.
- Apprentissage sur la culture québécoise (projet d'échange avec Saint-Narcisse en Beauce).

Bilan des activités (suite)

Points à améliorer :

- Difficile de garder la motivation et l'engagement dans les projets à long terme étant donné l'encadrement plus libre de la maison de jeunes.
- Impliquer davantage les jeunes dans l'organisation et le financement des sorties et des activités.
- La vie de groupe fait en sorte que nous répondons aux besoins de la majorité, oubliant les besoins plus individuels.
- Avoir la possibilité de faire des activités plus libres, c'est-à-dire avoir un lieu pour traîner, discuter sans activités déjà prévues.

Interventions

Points forts :

- Intervention individuelle, amélioration de comportement problématique. Suivis pertinents avec certains jeunes.
- Conséquences profitables et responsabilisantes visant à réparer les dommages.
- Valorisation des efforts et améliorations.
- Respect du rythme et de la personnalité de chacun.
- Approche de médiation et humaniste. Place à chacun des partis vers une compréhension et de la conciliation.
- Responsabilisation pour qu'ils règlent par eux-mêmes leurs conflits.
- Approche préventive, expression des sentiments, des opinions.
- Dynamique de groupe de respect et de tolérance valorisée.
- Plusieurs approches essayées pour entrer en contact. Relations de confiance établies.

Points faibles :

- Groupe qui retient toute l'attention ce qui donne moins de temps pour approfondir les relations individuelles.
- Manque de temps pour retour sur certains événements.

Bilan des activités (suite)

Prévention de l'intimidation et du taxage

Les buts de ce programme étaient de prévenir le phénomène de taxage et d'intimidation par des actions concrètes auprès des jeunes de 6 à 18 ans, des parents et des acteurs sociaux des milieux communautaires et institutionnels de Saint-Laurent. Nous voulions également réaliser, en partenariat avec les intervenants jeunesse du milieu, des actions adaptées à la clientèle visée. Finalement, nous désirions permettre aux jeunes de vivre dans un milieu plus sécuritaire.

Par ce programme nous visons d'abord les écoles primaires et secondaires de Saint-Laurent. Nous voulions également toucher le milieu de vie de ces jeunes, c'est-à-dire, la maison des jeunes 6-12 ans, les parcs, le métro, etc.

Dans un premier temps, il est important de noter que notre plan d'action était séparé en trois volets;

Premier volet : Prévention en milieu scolaire auprès des enfants de 6-12 ans.
Deuxième volet : Prévention en milieu de vie auprès des enfants de 6-12 ans.
Troisième volet : Prévention en milieu scolaire auprès des jeunes de 12-18 ans.

Nos partenaires dans l'élaboration de ce projet nous ont été précieux. En effet, les écoles de la Commission Scolaire Marguerite Bourgeoys (regroupement nord) nous ont accueillis, aidés et supportés dans l'application de nos actions. Dans les écoles de cette commission scolaire, nous avons collaboré avec les directions, les psychoéducateurs, les psychologues, les enseignants, les responsables du service de garde et de dîners.

Les postes de quartier 6 et 7 ont également été des partenaires très présents. Nous avons concerté le plus possible nos actions et avons travaillé en étroite collaboration.

Nous notons également le partenariat avec le comité jeunesse qui est une table de concertation qui regroupe tous les organismes jeunesse de Saint-Laurent, les travailleurs de rue 6-12 ans, les travailleurs de rue 13-30 ans, le CLSC, le CARI Saint-Laurent, le YMCA et le Centre des Loisirs.

Dès le départ, nous avons appréhendé quelques difficultés. Tout d'abord, nous avons craint d'être incapable de répondre à tous les objectifs de notre plan d'action. Nous devions toucher les trois volets et nous savions que pour certains nous réussirions mieux que pour d'autres. Nous avons donc fait l'inventaire des objectifs par ordre de faisabilité et d'intérêts des milieux visés. Ensuite, nous avons pris notre travail, un objectif à la fois, en prenant soin de bien faire ce que nous choisissons de faire. La deuxième difficulté qui nous a poussé à nous dépasser était d'être capable de rejoindre les écoles. Par contre, notre crainte s'est vite estompée. En effet, nous avons utilisé nos contacts, en rencontrant les écoles où nous étions l'année dernière, en prenant les références des travailleurs de rue qui observent et constatent le besoin dans le milieu où ils interviennent.

Pour le premier volet qui était dédié aux enfants de 6 à 12 ans en milieu scolaire voici les activités réalisées :

Atelier de sensibilisation des enseignants, ateliers de prévention sur l'intimidation auprès des 6 à 8 ans, atelier de prévention du taxage auprès des élèves de 9-12 ans, présentation d'une pièce de théâtre « Visage à trois faces », etc.

Les activités des trois volets vont s'intensifier lors de la deuxième année du plan d'action qui va permettre aux deux volets les moins touchés de prendre de l'ampleur.

Bilan financier

<u>ACTIF</u>	\$	\$
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse		
Épargne - Opérations	58 755	
Épargne - Stable	60	
Petite caisse	507	
Part social	5	59 327
Comptes à recevoir - Administration	20 000	
Comptes à recevoir - Temps Libre	18 068	
Comptes à recevoir - Travail de Rue	42 096	
Comptes à recevoir - Trotte Planète	29 685	109 849
TOTAL de l'ACTIF		169 176 \$
<u>PASSIF</u>	\$	\$
<i>Passif à court terme</i>		
Remises - Provinciales		
Impôt du Québec à payer	1 660	
RRQ à payer	1 580	
FSSQ à payer	504	3 744
Remises - Fédérales		
Impôt fédéral à payer	1 558	
Assurance emploi à payer	940	2 498
Revenus confirmés à recevoir		58 907
Revenus perçus d'avance - Administration	-	
Revenus perçus d'avance - Temps libre	41 298	
Revenus perçus d'avance - Travail de rue	-	
Revenus perçus d'avance - Maison de jeunes	30 665	
Revenus perçus d'avance - Trotte Planète	7 069	79 032
Dépenses courues à payer		16 689
Vacances à payer		515
TOTAL du PASSIF		161 385 \$
<u>CAPITAL</u>		
Excédent (perte) accumulé		4 764
Excédent (perte) revenus & dépenses		3 027
TOTAL du CAPITAL		7 791 \$
TOTAL du PASSIF et du CAPITAL		169 176 \$

État des revenus et des dépenses (pour la période se terminant le 31 mars 2003)

	Sommaire 2003	\$
<u>REVENUS</u>		
RRSSMC	20 000	
Santé Canada	53 388	
MSP	37 246	
Ministres et Députés	8 000	
Ville Saint-Laurent	28 165	
Fonds Jeunesses Québec	482 389	
CNPC	19 421	
DRHC	8 525	
Soeurs Providence	2 000	
Soeur Sainte-Croix	-	
École Enfant Soleil	4 550	
École Marie Rivier	2 500	
École Louisbourg	4 500	
Revenus divers:		
Levées de fonds	16 417	
Dons	2 720	
Auto-financement	1 043	
Autres revenus	3 177	
	694 041	\$
<u>DÉPENSES</u>		
Salaires	535 248	
Charges sociales	54 512	
Sous-traitants	12 322	
Frais de formation	5 637	
Loyer	8 035	
CSST	10 548	
Assurances	6 170	
Téléphone	7 120	
Cellulaires et pagettes	6 575	
Fournitures de bureau & accessoires		
Papeterie et fournitures	5 488	
Équipement & logiciels informatique	1 247	
Messageries et timbres	334	
Dépenses des Directeurs	169	
Publicité	5 961	
Frais bancaires	1 733	
Cotisations	409	
Frais de déplacement & représentation		
Frais de représentation	2 346	
Frais de déplacement	9 489	
Frais de réunion	1 759	
Budget activités	1 457	
Matériels d'activités	138	
Dépenses des écoles		
Dépenses - École Louisbourg	6 620	
Dépenses - École Enfant soleil	4 525	
Dépenses - Cirque	3 009	
Dépenses - Maison de jeunes 6-12	163	
	691 014	\$
Excédent (perte) revenus & dépenses	3 027	\$

Perspectives de développement

Une année très difficile s'amorce, où nous voulons consolider tous nos acquis. Cette année nous devons faire face à plusieurs difficultés, comme en outre le fait que :

- L'Unité n'a toujours pas de financement en appui à sa mission globale
- Au 31 octobre nous devons renouveler la presque totalité de notre financement soit plus de 650 000\$
- L'Unité n'a toujours pas de local pour loger la future Maison des Jeunes de Saint-Laurent
- L'Unité ne compte que 56 000\$ de récurance pour un de ses projets.

Il est important pour nos jeunes que nous puissions poursuivre notre action. Nos jeunes ont besoin de modèles significatifs auxquels ils peuvent s'identifier. Malgré leur bas âge nos jeunes se retrouvent souvent, pour différentes raisons, en début de rupture avec la famille, avec l'école, avec la société. Il est important qu'ils puissent continuer à compter sur nous et plus important encore, de ne pas leur imposer une autre situation de rupture soit celle d'une relation de confiance qu'il a établie avec un membre de notre équipe. **Bâtissons notre avenir, investissons dans la jeunesse.**



L'Unité

Centre d'initiatives pour le développement communautaire

CENTRE L'UNITÉ
www.centre-unite.com

Siège social :

1055, blv. Sainte-Croix, Saint-Laurent, (Québec) H4L 3Z2

Tél : (514) 744-1239

Fax : (514) 748-6323

Courriel : info@centre-unite.com

Points de services :

345, rue Strathmore, Verdun, (Québec) H4G 2E5

Tél : (514) 765-9267

800, rue Sherbrooke #218, Lachine (Québec) H8S 1H2

Tél : (514) 634-4421